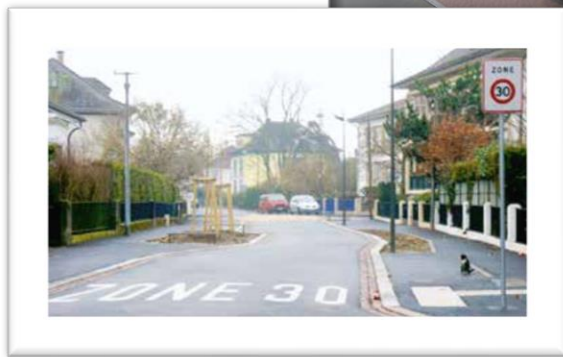


CONCERTATION POUR L'AMENAGEMENT DU CHEMIN DE MANGE POMMES - ATELIER 3

16 janvier 2024



3 séquences d'aménagement identifiées



Les apports de l'atelier 2

- ✓ Elaboration d'une grille de critères hiérarchisés, par séquences et par thématiques

Synthèse des critères jugés prioritaires :

Séquences / thématiques	Qualité paysagère	La sécurité des déplacements	Le stationnement
Entrée du chemin	<ul style="list-style-type: none">○ Végétalisation des espaces verts existants○ Revêtement / marquage au sol pour visualiser l'entrée dans un quartier résidentiel	<ul style="list-style-type: none">○ Limitation de la vitesse○ Sécurité des piétons et cyclistes	<ul style="list-style-type: none">○ Lutte contre le stationnement sauvage
Section courante	<ul style="list-style-type: none">○ Eclairage public○ Revêtement de sol	<ul style="list-style-type: none">○ Limitation de la vitesse○ Sécurité des piétons et cyclistes○ Accessibilité PMR	<ul style="list-style-type: none">○ Lutte contre le stationnement sauvage○ Signalisation du stationnement○ Nombre de places
Bout du chemin	<ul style="list-style-type: none">○ Revêtement de sol○ Mise en valeur du patrimoine○ Gestion des containers	<ul style="list-style-type: none">○ Limitation de la vitesse○ Sécurité des piétons et cyclistes○ Accessibilité PMR○ Sécurisation des manœuvres (demi-tour)	<ul style="list-style-type: none">○ Lutte contre le stationnement sauvage

Les objectifs et le déroulement de l'atelier 3

L'objectif est d'analyser les esquisses de projet présentées en s'appuyant sur les critères établis lors de l'atelier 2.

- 1) Rappel des « règles du jeu » des ateliers
- 2) Présentation des propositions d'aménagement (stade esquisse)
- 3) Analyse par les participants : établir si les propositions répondent aux critères

A NOTER DANS L'AGENDA

Restitution du travail mené lors des ateliers en **réunion publique le :**

mardi 12 mars à 18h
salle du Conseil Municipal

GRILLES D'ANALYSE POUR L'AMENAGEMENT DU CHEMIN DE MANGE POMMES

- ✓ Une grille par séquence
- ✓ La colonne « analyse » est à renseigner par chaque participant avec des gommettes selon le code couleur suivant :

La proposition répond au critère :

- Totalement
- Partiellement
- Pas du tout

- ✓ Des observations pour commenter la pastille peuvent être rédigées sur post-its en complément si nécessaire

Section 1 : L'ENTREE DU CHEMIN

Critères par thématiques	+ / - important	Observations	Analyse
La qualité paysagère			
Végétalisation	+++	Au niveau des espaces verts existants	
Revêtement de sol / marquage au sol	+++	Pour marquer l'entrée. Pas de pavés pour les vélos et les PMR	
Mobilier urbain	+/-	Intéressant pour les collégiens qui utilisent déjà l'espace à l'entrée du chemin des Sables. Vigilance sur les nuisances sonores que cela peut générer (bancs). Privilégier l'espace vert le plus au sud ?	
La sécurité des déplacements			
Limitation de vitesse	+++	A marquer visuellement, pas de visibilité dans le virage, Limiter à 20 km/h dès l'entrée du chemin ?	
Sécurité des piétons	+++	notamment au niveau des 2 passages piétons existants	
Sécurité des cyclistes	+++	traversées cyclistes et liaisons vers ch des Sables, très empruntées par les collégiens.	
Accessibilité PMR	++	qualité des trottoirs, revêtements et texture adaptés notamment pour les mal voyants	
Signalétique	++	Un panneau interdiction sauf riverains et / ou impasse (sauf vélos)	
Eclairage public	+	Pour sécuriser les modes doux, notamment en hiver	
Le stationnement			
Lutte contre le stationnement sauvage	++	Empêcher le stationnement sauvage observé derrière la pharmacie	
Nombre de places	-	Objectif 0 places Question du stationnement pour le cabinet de Kiné Stationnement disponible sur le giratoire Allende	

CONCERTATION POUR L'AMENAGEMENT DU CHEMIN DE MANGE POMMES - ATELIER 3

Rappel des solutions présentées lors de l'atelier 2

L'entrée du chemin

- Marquer l'entrée dans le quartier résidentiel par une réduction des vitesses automobiles : plateau traversant, rétrécissement de la chaussée
- Sécuriser les traversées piétons-cycles
- Aménager les espaces verts, espace de convivialité

Le bout du chemin

- Aménager une zone de rencontre limitée à 20 km/h, à partir du hameau de Mange Pommes

CONCERTATION POUR L'AMENAGEMENT DU CHEMIN DE MANGE POMMES - ATELIER 3

Rappel des solutions présentées lors de l'atelier 2

La section courante

Solutions	Premiers éléments d'analyse
Solution 1 piste cyclable bidirectionnelle	<ul style="list-style-type: none">- Une solution qui sépare les flux- Peu de confort pour les piétons- Peu de stationnement possible a priori
Solution 2 rue cyclable ou vélorue, zone 30	<ul style="list-style-type: none">- Une solution confortable pour les piétons- Cyclistes sur chaussée avec les voitures- Du stationnement possible, formalisé
Solution 3 CVCB (Chaucidou)	<ul style="list-style-type: none">- Vitesse 50 km/h- Difficilement compatible avec le stationnement- Nécessite une bonne covisibilité
Solution 4 A niveau, zone de rencontre limitée à 20 km/h	<ul style="list-style-type: none">- Une solution qui ne sépare pas les flux- Du stationnement marqué au sol- Contrainte technique des réseaux pour des plantations

Propositions d'aménagement – Atelier 3

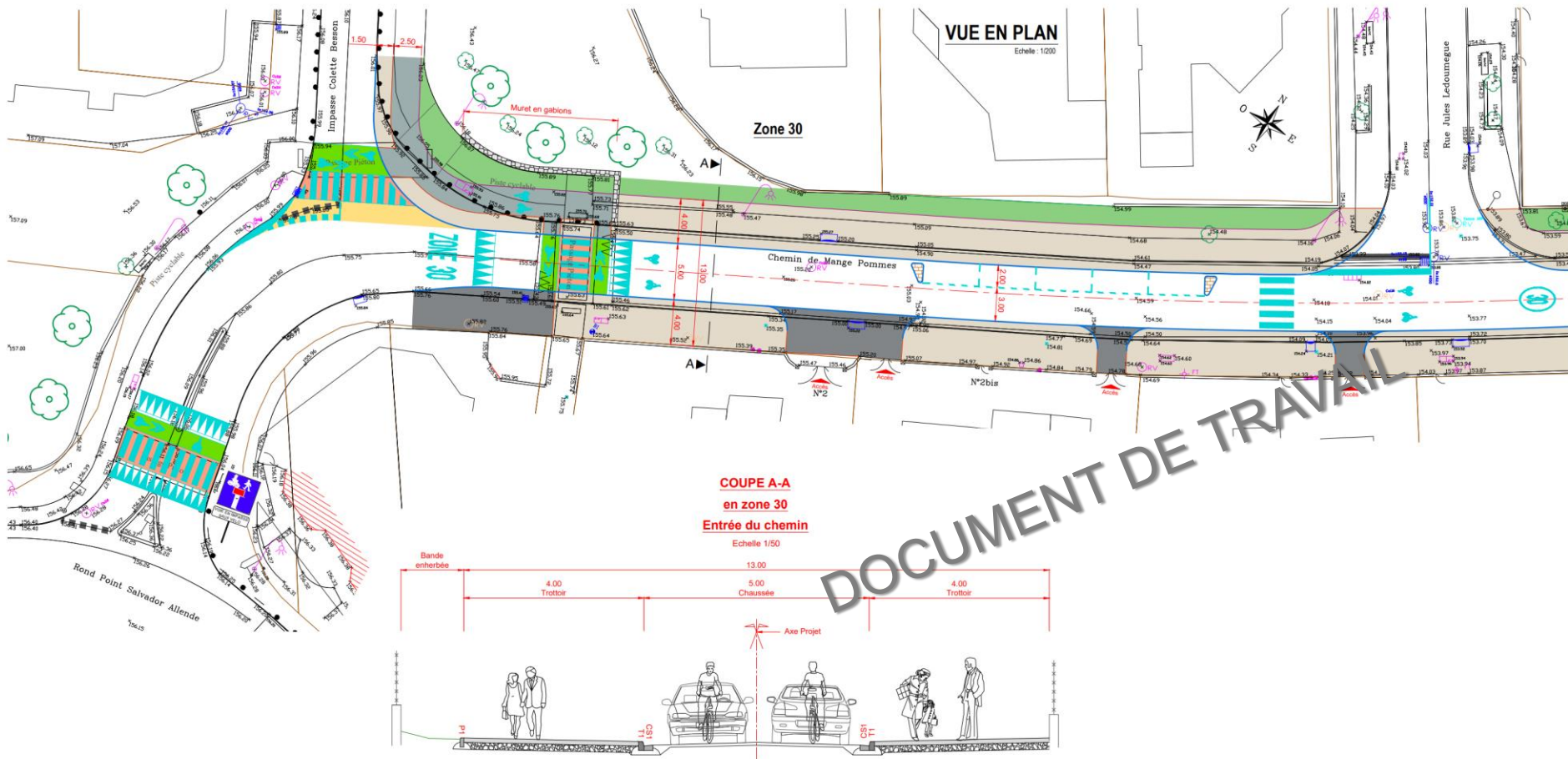
Présentation de 2 solutions (stade esquisse, vues en plan et coupes de principe) :

- 1) **Aménagement zone 30** sur entrée du chemin et section courante, passage en zone de rencontre limitée à 20 km/h entre le hameau de Mange Pommes et le pont
- 2) **Aménagement de l'ensemble du chemin en zone de rencontre** limitée à 20 km/h

Les solutions suivantes ont été écartées car elles ne répondaient de manière satisfaisante au critère jugé prioritaire de sécuriser la circulation des piétons :

- piste cyclable en site propre
- bandes cyclables ou chaucidou

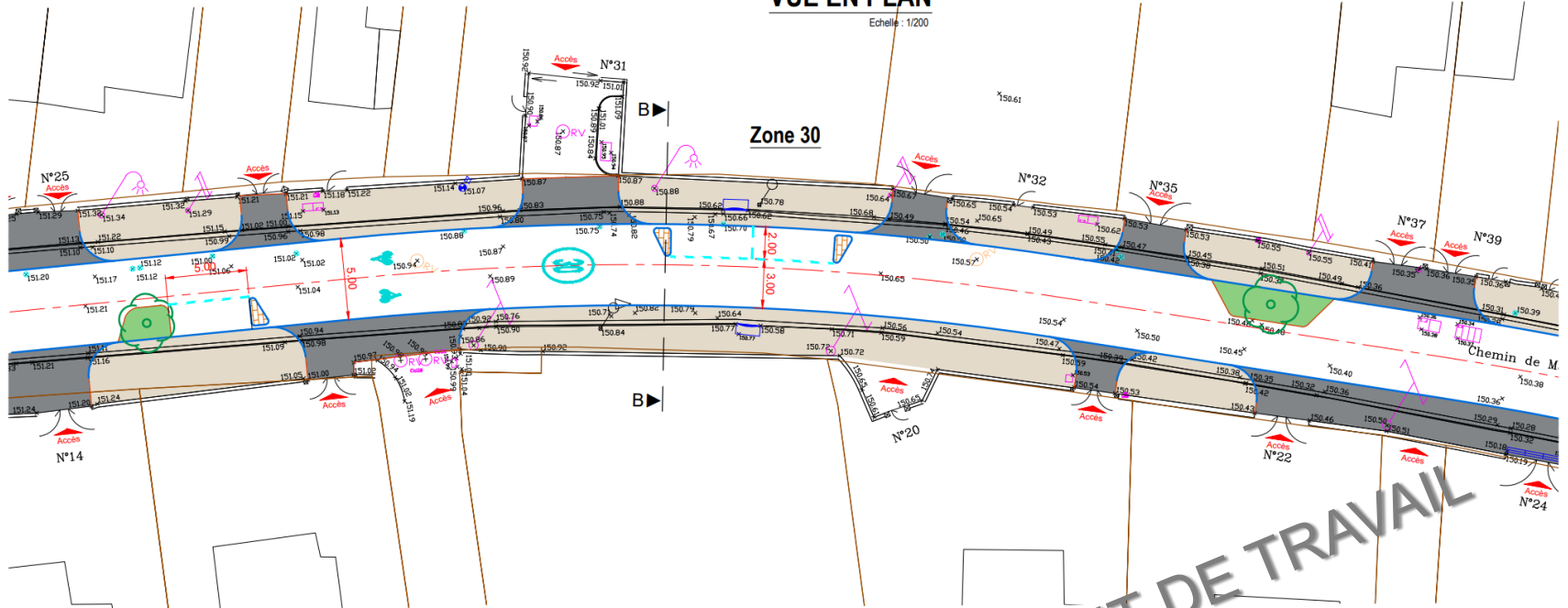
Proposition 1 / « aménagement zone 30 » - entrée du chemin



Proposition 1 / « aménagement zone 30 » – section courante

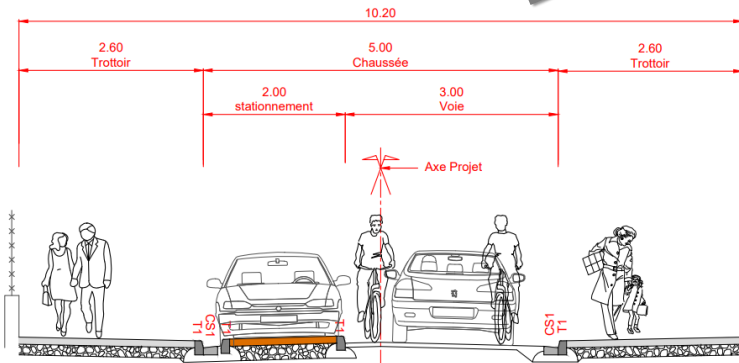
VUE EN PLAN

Echelle : 1/200



Coupe B-B en Zone 30 sur îlot

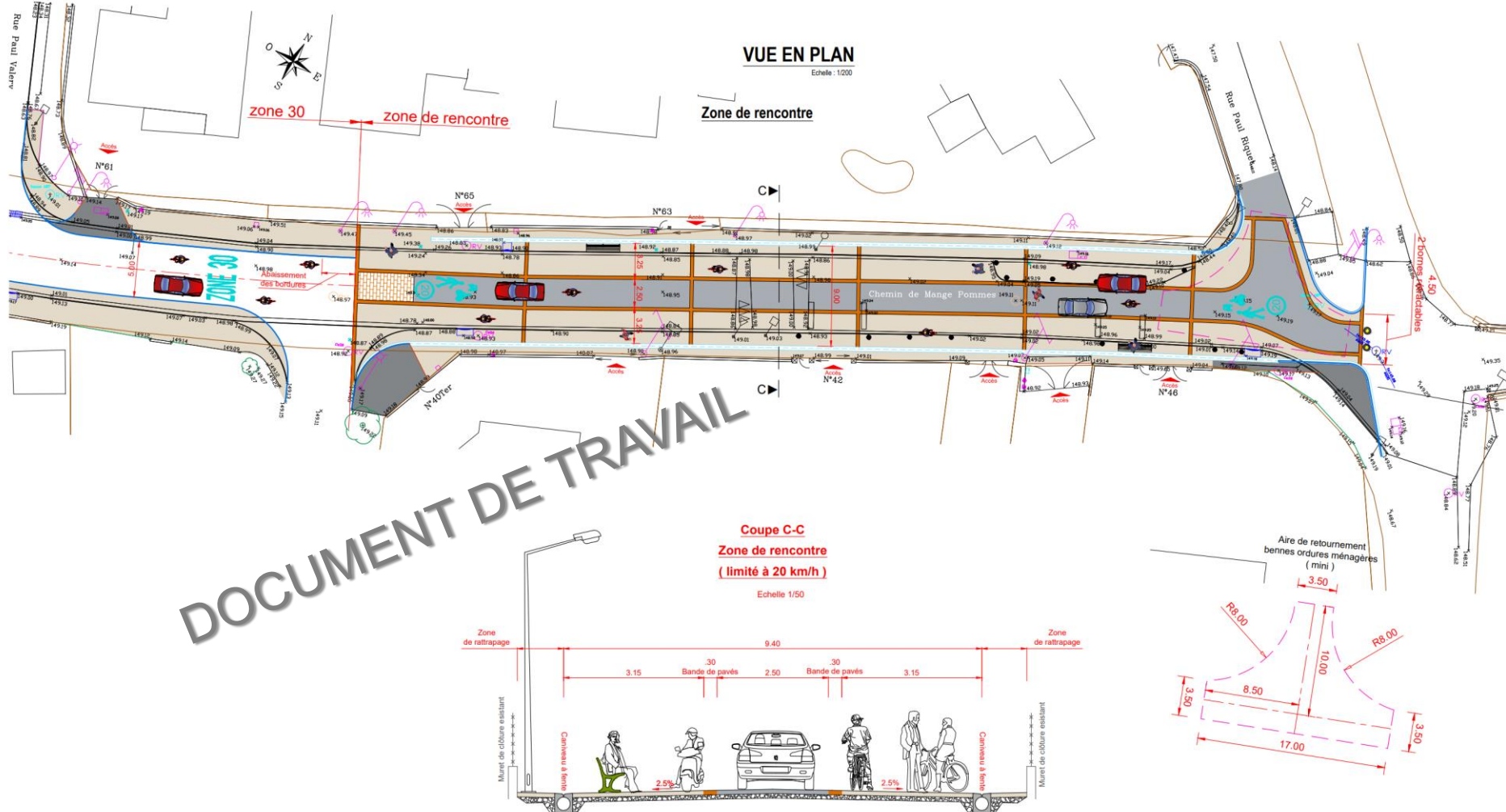
Echelle 1/50



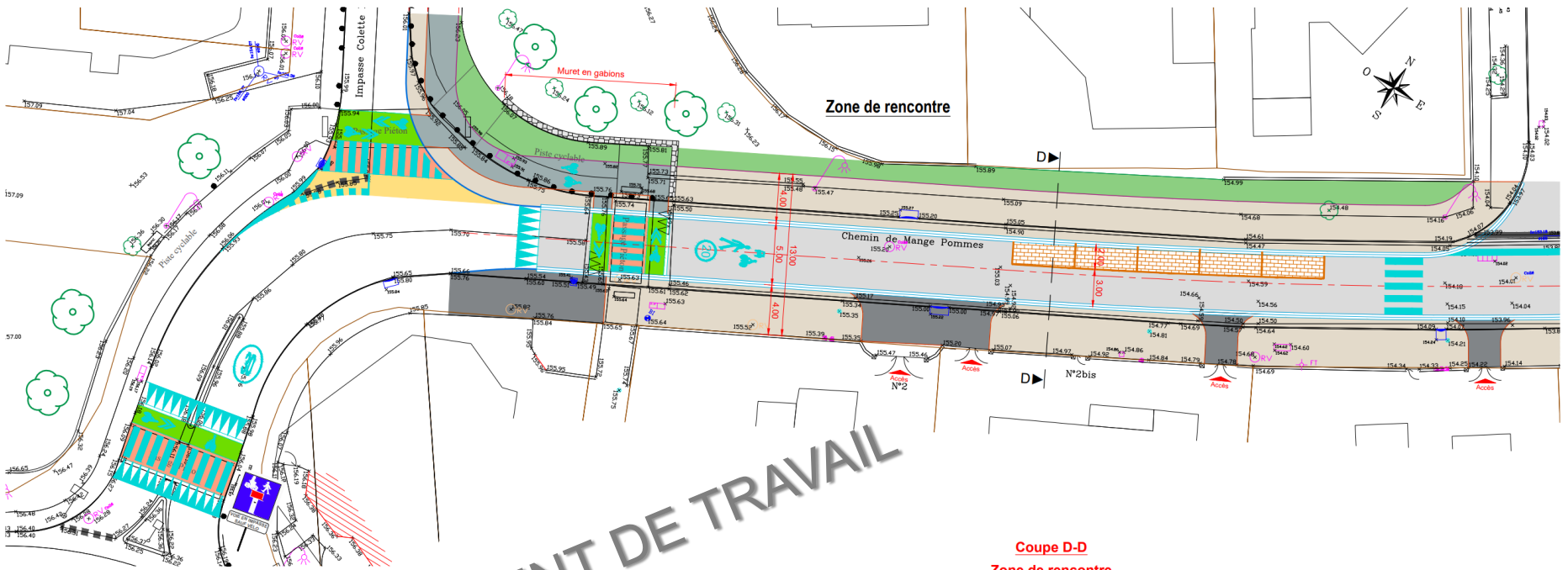
DOCUMENT DE TRAVAIL

Proposition 1 / « aménagement zone 30 » – bout du chemin

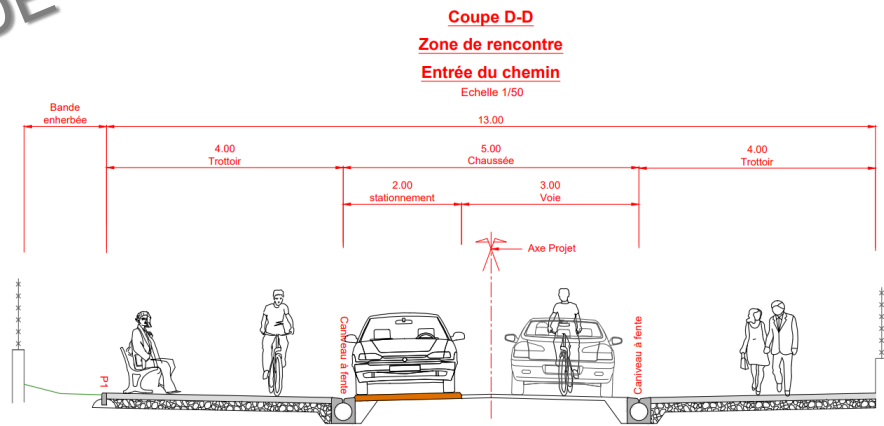
passage en zone de rencontre limitée à 20 km/h



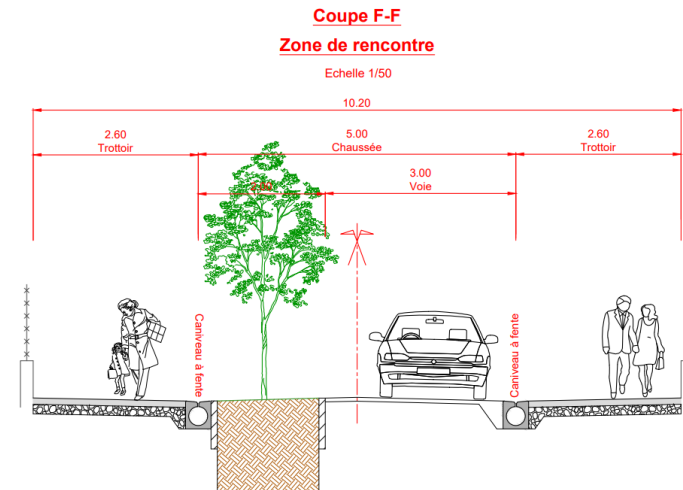
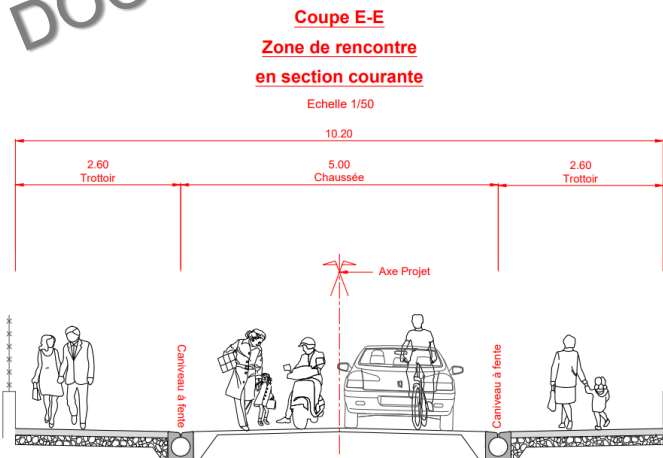
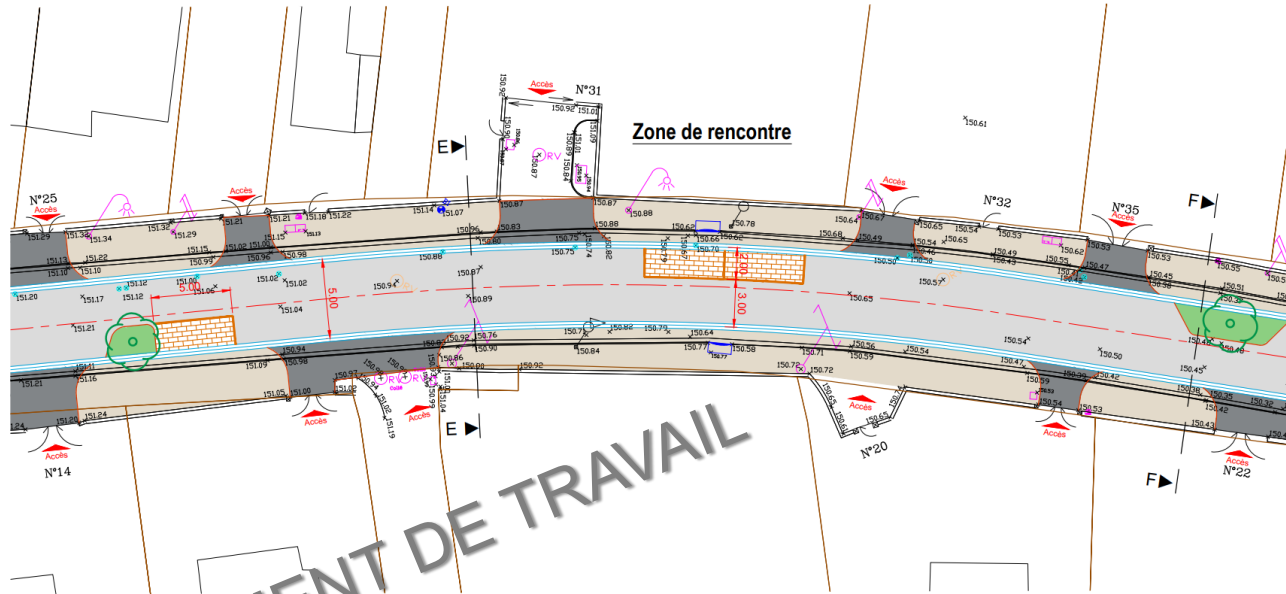
Proposition 2 / « aménagement zone de rencontre » – entrée du chemin



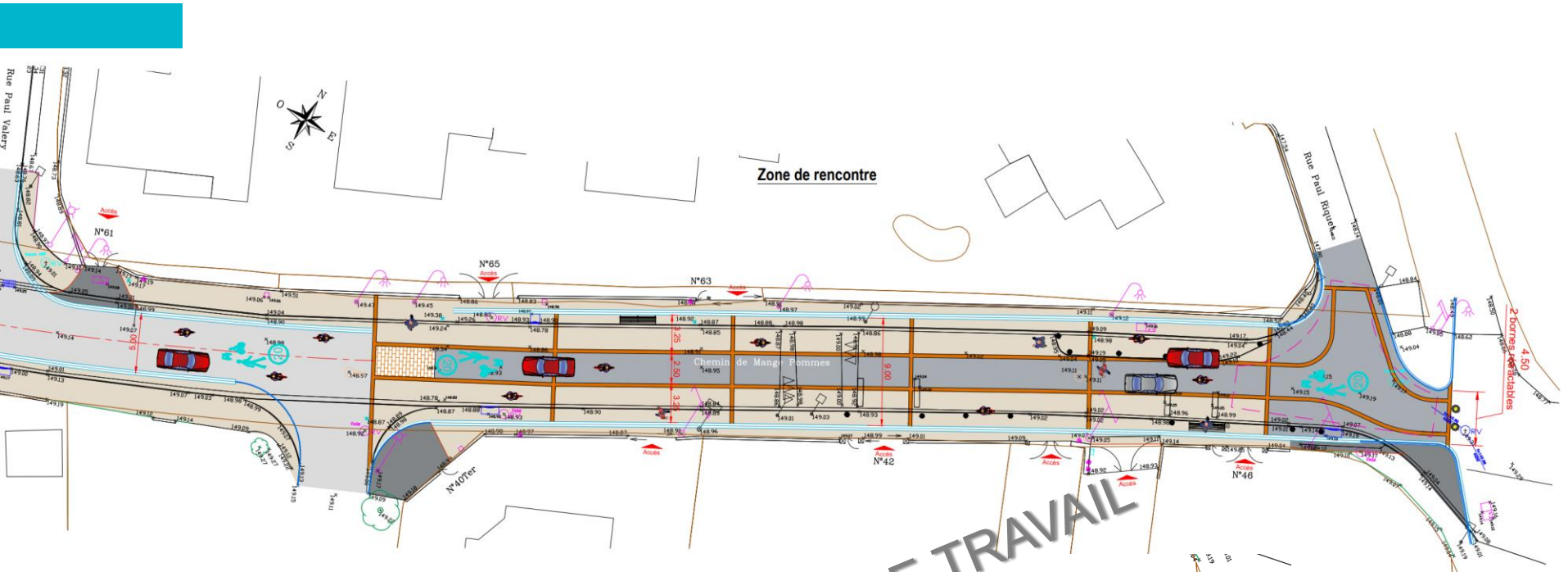
DOCUMENT DE TRAVAIL



Proposition 2 / « aménagement zone de rencontre » – section courante

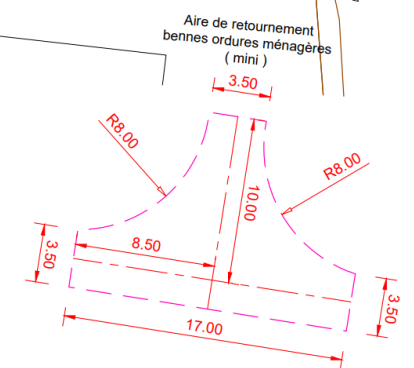
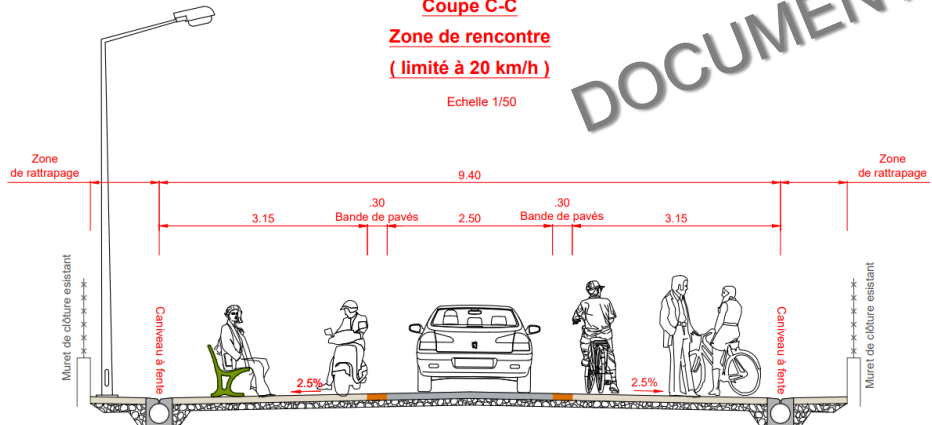


Proposition 2 / « aménagement zone de rencontre » – bout du chemin



Coupe C-C
Zone de rencontre
(limité à 20 km/h)

Echelle 1/50



CONCERTATION POUR L'AMENAGEMENT DU CHEMIN DE MANGE POMMES - ATELIER 3

Propositions pouvant être mises en œuvre sans attendre le projet définitif :

- Radar pédagogique à l'entrée du chemin
- Panneau de signalisation à l'entrée de la rue J. Prévert pour indiquer le parking public Pablo Neruda

Les ateliers auront permis de **valider un parti d'aménagement**, en amont des travaux qui sont prévus dans 3 ou 4 ans. De nouveaux échanges avec la population se tiendront pour préciser le projet avant sa mise en œuvre et quand les études techniques auront pu être réalisées.

Restitution du travail mené lors des ateliers en **réunion publique le :**

mardi 12 mars à 18h
salle du Conseil Municipal



MERCI DE VOTRE ATTENTION

